

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu le décret n° 2025-352 du 17 avril 2025 modifiant les conditions de recrutement et de formation des corps enseignants, du personnel d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale, notamment son article 42-V,
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section philosophie, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Jean-François BALAUDE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Fabienne BRUGERE LE BLANC
Professeure des universités

Académie de CRETEIL

Secrétaire générale

Mme Emilie BATHIER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Membres du jury

M. Vincent ALAIN
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Raphaël AUTHIER
Professeur agrégé

Académie de STRASBOURG

Mme Marie-Pierre BERNARD
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Vincent BLANCHET
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Alexandre CHARRIER
Professeur agrégé

Académie de LYON

M. Mathieu COCHEREAU
Professeur agrégé

Académie de POITIERS

M. Frédéric COUSIN
EC. R Professeur certifié

Académie de PARIS

M. Fabien DELRUE
Professeur agrégé

Académie d'AMIENS

Mme Céline DENAT
Maîtresse de conférences

Académie de REIMS

Mme Marine DE PRENEUF Professeure agrégée	Académie de LYON
M. Benoît DONNET Professeur agrégé	Académie de CLERMONT-FERRAND
M. Nicolas DUBOS Professeur agrégé	Académie de LILLE
M. Antoine DUMONT Professeur agrégé	Académie d'ORLEANS-TOURS
M. François ELIE Professeur agrégé	Académie de POITIERS
M. Yvan ELISSALDE Professeur de chaire supérieure	Académie de BORDEAUX
M. Matthias GAULT Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
Mme Marie GOMES DA CUNHA Professeure agrégée	Académie de BORDEAUX
M. Emmanuel GRANDHAYE Professeur agrégé	Académie de LYON
Mme Laurence LACROIX Professeure agrégée	Académie d'ORLEANS-TOURS
M. Grégoire LEFFTZ Professeur agrégé	Académie d'ORLEANS-TOURS
Mme Florence MALMASSARI Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
M. Guillaume MORANO Professeur de chaire supérieure	Académie de STRASBOURG
M. Vincent MUSSAT Professeur agrégé	Académie de REIMS
Mme Christelle NELATON Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
Mme Anne-Lise PEREZ Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
M. Julien RABACHOU Professeur agrégé	Académie de LILLE
Mme Catherine REZAEI MAZINANI Professeure agrégée	Académie de NOUVELLE CALEDONIE
M. Pierre-Louis SALLES Professeur agrégé	Académie de PARIS
Mme Bérengère SIMONIN Professeure agrégée	Académie d'ORLEANS-TOURS
Mme Floriane TANGUY Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de DIJON
M. Julien TECHER Professeur agrégé	Académie de LA REUNION
Mme Marie-Margaux THURA Professeure agrégée	Académie d'ORLEANS-TOURS
M. Philippe TOUCHET Professeur de chaire supérieure	Académie de VERSAILLES
M. Raphaël VERCHERE Professeur agrégé	Académie de LYON
Mme Christelle VERGNAL Professeure agrégée	Académie d'AIX-MARSEILLE
Mme Marine VOLLE-FRONTERA EC. R Professeure agrégée	Académie de PARIS
Mme Lucie WEZEL Professeure agrégée	Académie de NORMANDIE

Examineurs spécialisés

M. Clément ANDRE Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	Académie de CRETEIL
M. Alain BOUCHEZ Personnel de direction	Académie de RENNES

Mme Cécile MEYZA
Attachée principale d'administration de l'Etat
M. Philippe SAI
Personnel de direction

Académie de VERSAILLES

Académie de NORMANDIE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

